

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COUPES DE MOSELLE

Compte Rendu de la réunion du 19 novembre 2019



Président de séance :	M. Rodolphe BALLIET
Secrétaire de Séance :	Mme Aurélie MICHALSKI
Membres présents :	MM. Jean BAYEUR, Jacques BELOCCHI, Armand KLEIN, Armand LEIDIG, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL, Joël ROMANG, Richard SAUER, Roland SCHIBY
Assistent :	M. Jacques BRILLOUET (représentant de la CDA)
Membres excusés :	MM. Patrice BARRAT, René COMINOTTO, Patrice KIHLE, Michel WIRIG

POSSIBILITES D'APPEL

Conformément à l'article 8c du règlement de la Coupe de Moselle Seniors - Challenge « ALFRED SCHWEITZER » -, les présentes décisions, concernant l'homologation des résultats, sont susceptibles d'appel par courrier électronique obligatoirement identifiable, avec en tête du club, dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, devant la Commission d'Appel du District Mosellan de Football qui jugera en dernier ressort.

PAIEMENT DES SOMMES DUES

En application de l'article 8b du règlement de la Coupe de Moselle Seniors - Challenge « ALFRED SCHWEITZER » - le montant des frais de dossier fixé au statut financier du DMF est débité du compte des clubs concernés.

ETUDES DES EVENTUELLES DATES DE REPLI POUR LES MATCHS REPORTÉS

La commission, avec l'aide de Pascale Naudin, étudie les potentielles dates de repli. Elle fera le nécessaire en fonction des disponibilités et des matchs à reprogrammer (Championnat et Coupe confondus).

HOMOLOGATION DES RENCONTRES DU 3e TOUR de COUPE DE MOSELLE SENIORS (RENCONTRES DU 03/11/2019)

Les matchs suivants de Coupe de Moselle du 3^e tour sont traités et en cours d'homologation par la Commission Administrative :

- U.S. Spicheren - A.S. Seingbouse Henriville
- U.S. Bénestroff - Montagnarde Walscheid

HOMOLOGATION DES RENCONTRES DU 2e TOUR de COUPE DES ÉQUIPES RESERVES SENIORS (RENCONTRES DU 03/11/2019)

Les résultats du 2e tour sont homologués.

FORFAITS

Conformément aux prescriptions de l'article 6 du règlement de la Coupe de Moselle Seniors, la commission entérine le forfait des équipes suivantes :

Forfaits Coupe de Moselle Seniors :

EQUIPE	N° MATCH	MATCH	SCORE	AMENDE	IND. FFT + ARBITRES + CLUB
BAERENTHAL	22116023	MOUTERHOUSE - BAERENTHAL	3-0	15€	/
METZ ADM	22116050	METZ ADM - TALANGE	0-3	15€	/
METZ CO	22116049	FLEURY - METZ CO	3-0	15€	38€ + 28€ (arbitres réglés par le club de Fleury)
FAMECK 3	22116071	NEUFCHEF - FAMECK 3	3-0	15€	/

DIVERS

La commission prend note des problèmes de tablette et de FMI rencontrés par certains clubs lors de ces tours.

La commission souhaite un prompt rétablissement au joueur Cyril ERDMANN, de l'ES Schoeneck, blessé et évacué par les pompiers lors de la rencontre de Coupe de Moselle contre le CS Stiring.

TIRAGE AU SORT DES 32^e DE FINALE de la Coupe de Moselle Seniors

Le président donne lecture des rencontres des 32^e de finale qui auront lieu dimanche 01 décembre 2019 à 14h30, sauf dérogation.

TIRAGE AU SORT DES 32^e DE FINALE DE LA COUPE DES ÉQUIPES RESERVES SENIORS

Le président donne lecture des rencontres des 32^e de finale qui auront lieu dimanche le 01 décembre 2019 à 14h30, sauf dérogation.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION LE MARDI 21 JANVIER 2020 A 16H30 AU DMF

Le président
Rodolphe BALLIET

La secrétaire de séance
Aurélie MICHALSKI